



Préposé aux chambres (Les Suites Tremblant)

Statut : Syndiqué – Partiel
Service : Hébergement
Division : Division 5

Description du poste

La personne choisie nettoie les chambres, les condominiums et les salles publiques de l'établissement.

Principales responsabilités

- Nettoyer les cuisines (réfrigérateur, cuisinière, etc.);
- Balayer et essuyer les planchers;
- Passer l'aspirateur;
- Épousseter les meubles;
- Faire et changer les lits;
- Nettoyer les salles de bain;
- Vider les corbeilles à papier et les cendriers;
- Effectuer à l'occasion de gros travaux ménagers (ex. : laver les fenêtres, les murs, etc.);
- Remplacer les serviettes et les savons et remplir les machines distributrices des salles de bains;
- Effectuer toute autre tâche pouvant lui être assignée par ses supérieurs et nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise.

Compétences, habiletés et qualités requises

- Secondaire V ou l'équivalent;
- Connaissance de base de la langue anglaise;
- Être en bonne forme physique;
- Remplir les exigences physiques reliées au poste;
- Être ponctuel, courtois et avoir une présentation soignée;
- Avoir le souci du détail et être assidu au travail;

Horaire (à titre informatif seulement – peut varier selon les besoins opérationnels);

- Jusqu'à 32 heures/semaine, de jour ou de soir, pouvant inclure les fins de semaine.

Taux horaire – Classe salariale 3

Probation	A	B	C
14,47 \$	16,02 \$	17,56 \$	19,30 \$

Les candidats **internes** doivent postuler via leur portail-employé Ultipro.

Si l'échéance de l'affichage interne survient un samedi, un dimanche ou un jour férié, elle est reportée au jour ouvrable suivant.



NOUS CRÉONS DES EXPÉRIENCES DE MONTAGNE
MÉMORABLES EN PROPAGEANT NOTRE JOIE DE VIVRE

Intégrité
Collaboration
Performance
Environnement
Plaisir